

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie de Grauves, sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune.

Présents : Mr BAUCHET Jean-Marie, Mr GUYON Pascal, Mr TISSERAND Patrick, Mme VERMEERSCH Odile, Mr LE FLOCH Jean-Claude, Mr COURTY José, Mr PERTOIS Gilles, Mr BOUCQUEMENT Jacky, Mme CAPELLE Brigitte, Mme ZAGAR Martine, Mr HUBERT Cyril, Mr LEBLOND Odil, Mr DAMBRON Cyril et Mr GAUCHER Jérôme.

Absents représentés : /

Absent excusé : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Mr BAUCHET Jean-Marie

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.
Mr DAMBRON Cyril est arrivé en cours de séance à 19h10.

N° 37/2015 – Projet de candidature "Pays d'Art et d'Histoire" :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier daté du 19 août 2015 du Maire d'Épernay, M. Franck LEROY, qui souhaiterait savoir si la commune de Grauves serait intéressée par le projet "Pays d'Art et d'Histoire".

La commune de Grauves a récemment été sollicitée pour intégrer le périmètre du futur « Pays d'Art et d'Histoire ». Il s'agit d'un label national qui qualifie les territoires qui souhaitent s'engager dans une démarche active de connaissance, de conservation et de médiation autour des patrimoines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, souhaite s'associer au projet de candidature "Pays d'Art et d'Histoire".

N° 38/2015 – Avenant aux tarifs de location du Foyer Rural et de la Salle Associative (délibération n° 2014/08/12/12 du 08 décembre 2014) :

Monsieur le Maire rappelle que le Foyer Rural et la Salle Associative peuvent être réservés en semaine du mardi au jeudi.

Il convient de revoir ces tarifs pour les réservations qui suivent ou qui précèdent un jour férié dans la mesure où le personnel ne travaille pas les jours fériés.

Le Maire propose de facturer ces réservations au tarif week-end :

1- Foyer Rural

	<u>Habitants de Grauves</u>	<u>Personnes extérieures à la commune</u>
Foyer rural complet :	380.00 €	650.00 €
Salle n° 1 + bar :	240.00 €	430.00 €
Salle n° 2 + bar :	170.00 €	340.00 €
Salle n° 3 + bar :	100.00 €	200.00 €

2- Salle Associative

	<u>Habitants de Grauves</u>	<u>Personnes extérieures à la commune</u>
	100.00 €	140.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter que les réservations du Foyer Rural et de la Salle Associative, en semaine du mardi au jeudi qui sont suivies ou qui sont précédées d'un jour férié, soient facturées au tarif week-end.
- que ces nouveaux tarifs soient applicables à partir du 15 octobre 2015.

N° 39/2015 – Renouvellement du Contrat à Durée Déterminée de Madame Ginette GUILTEAUX, secrétaire de Mairie :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Contrat à Durée Déterminée de Madame Ginette GUILTEAUX arrive à expiration le 31 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat de Madame Ginette GUILTEAUX d'un an, à compter 1^{er} février 2016, dans les mêmes conditions que le précédent contrat.

N° 40/2015 – Achat d'un défibrillateur :

Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité deux sociétés pour l'achat d'un défibrillateur qui ont répondu :

- SARL MEDICAL DEWITTE 9 rue des Forges ZA Des Forges 51200 Épernay : devis d'un montant de 2 335.00 € HT soit 2 802.00 € TTC
- DEFIBRION 8 rue du Général Garnier 51240 La Chaussée sur Marne : devis d'un montant de 2 228.95 € HT soit 2 674.74 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter le devis de la société DEFIBRION 8 rue du Général Garnier 51240 La Chaussée sur Marne d'un montant de 2 228.95 € HT soit 2 674.74 € TTC
- d'autoriser le Maire à signer le devis

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Madame DESIMEUR Catherine, agent d'entretien des bâtiments, est chargée de faire l'état des lieux des locations de la Salle Associative. Mr BAUCHET Jean-Marie, 1^{er} adjoint, se propose de la remplacer en cas d'absence. Les trois autres adjoints prendront le relais en cas d'indisponibilité de Mr BAUCHET Jean-Marie.
- ⇒ Monsieur le Maire informe qu'il a participé à une réunion, organisée par la CCEPC, sur le compostage. Un composteur pourrait être mis en place dans la commune pour récupérer les déchets des repas de la cantine. La création d'un poulailler a été soulevée.
- ⇒ Le repas offert aux Aînés par la Municipalité est prévu le vendredi 11 décembre 2015 au midi.
- ⇒ Le tracteur tondeuse est hors service. La réparation s'élève à 1 765.09€ TTC. Vu l'ancienneté du tracteur tondeuse, le Conseil Municipal décide de ne pas le réparer. Un nouvel achat sera prévu au Budget Primitif de 2016.
- ⇒ Concernant la participation citoyenne, Monsieur le Maire informe que des habitants se sont proposés pour être référents.
- ⇒ La distribution de documents (mairie, CCEPC....) dans les boîtes aux lettres sera assurée par les 4 adjoints. Ceux-ci seront relayés par les Conseillers municipaux en cas d'indisponibilité.

- ⇒ Monsieur le Maire rappelle que la remise du chèque de la 14^{ème} édition des Boucles de Champagne à la Fédération Internationale des Lions pour l'action « la rougeole : un vaccin = une vie sauvée » aura lieu le 14 octobre 2015.
- ⇒ Suite à la démission de Monsieur MULS, Monsieur le Maire informe que Monsieur MINET Patrice a été nommé comme nouveau Président de l'indivision de la Forêt Cuis / Grauves. Monsieur BAUCHET Jean-Marie a été nommé Vice-Président.
- ⇒ Monsieur le Maire informe que Monsieur LEROY Serge, locataire de la commune au 7 rue d'Épernay, est décédé le 1^{er} octobre 2015. Le logement sera vidé par ses enfants et sera de nouveau proposé à la location.
- ⇒ Le logement communal au 5 bis rue d'Épernay est reloué depuis le 1^{er} octobre 2015.
- ⇒ Un montant de 4 860.00 € a été versé au Cabinet d'Architecture Daniel Philizot pour acompte pour sa prestation « demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) » et réalisation de plans.
- ⇒ La CCEPC a effectué le changement des bennes à verre.
- ⇒ Monsieur le Maire et Monsieur HUBERT Cyril, conseiller municipal, ont distribué des numéros de maison aux habitants dont les habitations ne comportaient pas de numéro en façade ou sur la boîte aux lettres.
- ⇒ Monsieur le Maire informe que les cloches ont été réparées. La carte mère de la cloche de la mairie avait été endommagée lors du dernier orage. L'entreprise en a profité pour faire les entretiens.
- ⇒ Monsieur le Maire explique que l'Association Grauves Parapente avaient fait une demande pour nettoyer un endroit au lieu-dit « Les Hauts Renards » afin de bénéficier d'une piste en cas de problème de vol et permettant d'atterrir en toute sécurité. Les propriétaires des parcelles concernées ont donné leur accord.
- ⇒ Le bardage du préau de l'école va être refait. La couleur amende a été retenue.
- ⇒ Il existe toujours des soucis de stationnement gênant devant les écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05

Le Maire,

Jean-Pierre JOURNÉ